

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT

5 - REFERENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

Le Ministère de la Santé règlemente la formation en ostéopathie. Ainsi le référentiel de formation est défini selon l'Arrêté du 12 décembre 2014 relatif à la formation en ostéopathie (JORF n°0289 du 14 décembre 2014) annexe 1 : Référentiel d'activités et de compétences.

Il est composé de 6 activités et de 6 compétences :

Activités

- 1 Accueil et information de la personne
- 2 Recueil d'informations nécessaires à l'élaboration du projet d'intervention de l'ostéopathe
- 3 Intervention ostéopathique
- 4 Organisation des activités et gestion de l'information
- 5 Gestion d'un cabinet
- 6 Veille professionnelle et formation continue

Compétences

- C.1 Evaluer une situation et élaborer un diagnostic ostéopathique
- C.2 Concevoir et conduire un projet d'intervention ostéopathique
- C.3 Réaliser une intervention ostéopathique
- C.4 Conduire une relation dans un contexte d'intervention ostéopathique
- C.5 Analyser sa pratique professionnelle et traiter des données scientifiques et professionnelles
- C.6 Gérer un cabinet

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT

Un référentiel Evaluations validé par le Conseil Pédagogique, est mis en place autour de 3 axes d'apprentissages :

- Evaluation des Connaissances Théoriques
- Evaluation des Compétences Pratiques
- Evaluation des Compétences Cliniques

Les référentiels d'activités et de compétences publiés par le Ministère de la Santé ne précisent pas les problématiques liés aux personnes en situation de handicap. Aussi, en concertation du Conseil Scientifique et du Conseil Pédagogique, l'école a mis en place un certain nombre de dispositifs structurels et fonctionnels pour faire face à cette réalité du quotidien.

Ainsi, ce référentiel précise les adaptations et ajustements en lien avec les différents handicaps, notamment les troubles de l'apprentissage de type ''Dys''.

Chaque situation est ainsi prise en considération en concertation avec les ''Maison Départementale pour les Personnes Handicapées'', en estimant les besoins spécifiques pédagogiques à mettre en place lors de l'apprentissage et de l'évaluation, afin de garantir une équité pédagogique.

Les Coordinateurs Pédagogiques s'assurent de la bonne mise en place des adaptations attendues :

- Cours et Evaluations Théoriques :

- Temps complémentaires, police et typographie adaptées, aide matériel, aide humaine à la rédaction, etc,
- Les amphithéâtres sont insonorisés, limitant l'impact du bruit de fond pendant les cours, permettant aux étudiants souffrant de troubles auditifs un certain confort.
- Les cours théoriques sont tous enregistrés et disponibles sur une plateforme spécifique permettant l'utilisation de logiciels spécifiques de reconnaissance vocale pour les élèves sourds ou malentendants.
- En concertation avec les ''Maison Départementale pour les Personnes Handicapées'', nous adaptons le temps des examens selon le handicap de l'étudiant et les moyens mis en œuvre pour maintenir l'équité dans les évaluations.

Ainsi l'école s'est équipé d'ordinateurs spécifiques permettant de mettre les étudiants ayant des troubles d'apprentissages en situation d'examen en adaptant la typologie et la police des énoncés.

Des salles spécifiques sont également à disposition permettant d'isoler au besoin certains étudiants pendant les examens théoriques.

- Cours et Evaluations Pratiques :

- Sensibilisation et adaptation du jury face au handicap, en s'assurant de la bonne compréhension de l'étudiant face aux questions posées.
- Les tables de pratique ostéopathique sont réglables en hauteurs pour faciliter l'ajustement des techniques ostéopathiques enseignées selon la morphologie de l'étudiant.

- Activités et Evaluations Cliniques :

- Achat de matériel spécifique pour l'étudiant malentendant (Stéthoscope numérique, logiciel de retranscription),
- Aide à la mobilisation du patient, formateur présent pour s'assurer de la bonne compréhension de la situation,

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT

Nous avons également à tenir compte des différents handicaps présentés par les patients : La prise en charge ostéopathique ne répondant pas à des protocoles définis par pathologie, l'adaptation au patient présentant un handicap, souligne de fait à une approche systémique de son état de santé, dans un contexte bio-psycho-social. Néanmoins, l'étudiant thérapeute sera sensibilisé aux modalités pratiques d'accueil, de transfert sur table, de communication, d'adaptation technique tout au long de sa formation, avec au besoin la prise en charge par deux thérapeutes.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT

| REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i> | REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i> | REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i> | |
|--|---|---|--|
| | | MODALITÉS D'ÉVALUATION | CRITÈRES D'ÉVALUATION |
| <p style="text-align: center;">Activité 1 :</p> <p>Accueil et information de la personne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueil de la personne. - Information de la personne sur les conditions d'intervention en ostéopathie. - Recueil du consentement de la personne à l'intervention. | <p>- Compétence 1 -</p> <p>Evaluer une situation et élaborer un diagnostic ostéopathique</p> <p>C1.1 - Conduire un entretien permettant de recueillir les informations nécessaires</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Evaluations écrites ou orales d'études de cas cliniques permettant la construction d'une anamnèse adaptée, la restitution des informations de la personne et la construction d'un raisonnement clinique et son argumentation. <p>Les évaluations sont adaptées aux personnes en situation de handicap individuellement et progressivement (par exemple : temps supplémentaire, utilisation d'un support numérique, format du texte adapté aux troubles des apprentissages, espace adapté)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en situation professionnelle : L'Étudiant est mis en situation professionnelle en accueillant la personne, en menant l'interrogatoire afin de recueillir la demande de la personne, les informations nécessaires à une | <p>Le déroulement de l'entretien est adapté à la situation. Les demandes et les attentes de la personne sont prises en compte. Les données du dossier de la personne sont prises en compte. Les éléments significatifs liés à la personne et à son environnement sont identifiés. Toutes les informations nécessaires sur les caractéristiques de la personne et sa situation sont recueillies. Les informations recueillies sont en adéquation avec le motif de la consultation. Les informations sont priorisées afin d'identifier des situations à risque. Le choix des informations est pertinent. Les besoins spécifiques de communication sont repérés</p> |

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT

| | | | |
|--|--|--|---|
| | | <p>éventuelle intervention ostéopathique ainsi que les conditions de cette intervention et afin d'être en mesure de décider la poursuite de la prise en charge, ou l'intérêt d'une démarche pluri professionnelle. L'étudiant s'accorde à chaque situation singulière du patient, notamment en situation de handicap, en adaptant son entretien à la situation du patient.</p> | <p>et les attitudes adaptées identifiées.</p> |
|--|--|--|---|

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT

| | | | |
|--|---|--|---|
| | <p>- Compétence 2 - Concevoir et conduire un projet d'intervention ostéopathique</p> <p>C 2.4 - Expliquer le projet d'intervention ostéopathique, et recueillir le consentement de la personne.</p> <p>C 2.6 : Formaliser un suivi des interventions</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Evaluations écrites ou orales d'études de cas cliniques permettant la présentation d'un projet d'intervention ostéopathique • Evaluations écrites de synthèses de cas cliniques à partir des connaissances développées dans les cours des UE concernés en particulier dans les domaines 2 et 4. <p>Les évaluations sont adaptées aux personnes en situation de handicap individuellement et progressivement (par exemple : temps supplémentaire, utilisation d'un support numérique, format du texte adapté aux troubles des apprentissages, espace adapté)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en situation professionnelle : L'Etudiant est mis en situation professionnelle afin de consolider l'élaboration de la stratégie d'intervention de la séance du jour, ainsi que le projet de prise en charge s'inscrivant dans le temps, afin de maintenir un équilibre bénéfice risque | <p>Le projet est en adéquation avec le diagnostic ostéopathique et la situation de la personne.</p> <p>Le projet et le programme d'intervention prennent en compte les conclusions du diagnostic ostéopathique.</p> <p>La planification des interventions est pertinente.</p> <p>Le projet comporte des objectifs, des actions, des critères d'évaluation.</p> <p>Les actions prévues sont en adéquation avec le contexte d'intervention.</p> <p>Les choix et les priorités sont expliqués et justifiés.</p> <p>Les adaptations nécessaires sont argumentées.</p> <p>Les finalités de l'intervention sont identifiées.</p> <p>Les objectifs sont cohérents avec les finalités de l'intervention.</p> <p>Les risques liés à l'intervention sont identifiés et le rapport bénéfice / risque évalué.</p> <p>Le projet proposé est expliqué et argumenté.</p> <p>Les objectifs et les actions proposées sont expliqués à la personne.</p> |
|--|---|--|---|

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT

| | | | |
|--|--|--|--|
| | | <p>favorable, en proposant une prise en charge adaptée.</p> <p>L'étudiant de 5A est encouragé à revoir le patient afin d'être confronté aux résultats de la séance précédente et d'en ajuster la stratégie ostéopathique.</p> <p>L'étudiant s'accorde à chaque situation singulière du patient, notamment en situation de handicap, en adaptant son projet d'intervention à la situation du patient.</p> <p>L'étudiant renseigne le dossier numérique du patient dans la partie « projet d'intervention ostéopathique ».</p> | <p>Le rapport bénéfice / risque est expliqué à la personne.</p> <p>Les réactions et attentes de la personne sont prises en compte.</p> |
|--|--|--|--|

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT

| | | | |
|--|--|---|--|
| | <p>- Compétence 4 - Conduite une relation dans un contexte d'intervention</p> <p>C.4.1 : Accueillir et écouter la personne et son entourage, en prenant en compte la demande et le contexte</p> <p>C.4.2 : Expliquer le projet d'intervention ostéopathique, son rapport bénéfice/risques et ses éventuels effets secondaires</p> <p>C.4.3 : Etablir des modalités de relation propices à l'intervention en ostéopathie en tenant compte des situations particulières et du niveau de compréhension de la personne</p> <p>C.4.4 : Instaurer une communication verbale et non verbale avec les personnes</p> <p>C.4.5 : Proposer des actions de prévention pour aider au maintien de l'état de santé des personnes et en assurer le suivi.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Evaluations écrites ou orales d'études de cas cliniques permettant l'analyse de la relation thérapeutique (classes inversées, jeux de rôles). • Evaluations écrites de synthèses de cas cliniques à partir des connaissances développées dans les cours des UE concernés en particulier l'accueil, la communication, les conseils de préventions avec le patient. Les évaluations sont adaptées aux personnes en situation de handicap individuellement et progressivement (par exemple : temps supplémentaire, utilisation d'un support numérique, format du texte adapté aux troubles des apprentissages, espace adapté) • Mise en situation professionnelle : L'Etudiant est mis en situation professionnelle afin de consolider leur maîtrise de la relation thérapeutique lors des différentes phases de la consultation. L'étudiant s'adapte à chaque situation singulière du patient | <p>Une attention est portée à la personne.</p> <p>La communication prend en compte l'expression et le contexte de vie de la personne. Le langage professionnel et les modes de communication (verbal, non verbal) sont adaptés à la personne.</p> <p>La posture professionnelle est adaptée à la relation et vise au respect de la personne.</p> <p>Les informations et conseils sont en adéquation avec l'analyse des données recueillies.</p> <p>Les interdictions et restrictions réglementaires d'actes sont indiquées en fonction de la situation.</p> <p>La démarche d'information et de conseil est adaptée à la personne. L'appropriation des informations par la personne est recherchée.</p> <p>Les objectifs des actions proposées sont clairs et argumentés.</p> |
|--|--|---|--|

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT

| | | | |
|--|--|--|--|
| | | <p>afin de le conseiller et l'aider à maintenir son état de santé.</p> <p>L'étudiant ajuste son discours et sa posture afin de s'assurer de la bonne compréhension du patient, notamment dans un contexte de handicap.</p> <p>L'étudiant renseigne le dossier numérique du patient dans la partie « relation thérapeutique » (assertive, agressive, passive, manipulatrice).</p> | |
|--|--|--|--|

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT

| | | | |
|--|---|--|--|
| <p style="text-align: center;">Activité 2 :</p> <p style="text-align: center;">Recueil d'informations nécessaires à l'élaboration du projet d'intervention ostéopathique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entretien et recueil d'informations concernant la situation de la personne : motif de la consultation, contexte de la demande, anamnèse, antécédents, examens paracliniques déjà réalisés... - Examen physique de la personne : examen général, examen visuel statique, examen visuel dynamique, examen palpatoire, examen des mobilités articulaires et tissulaire. - Etablissement du diagnostic d'opportunité et orientation de la personne vers un médecin ou un autre professionnel médical, en cas de nécessité. - Etablissement du diagnostic ostéopathique. - Définition des modalités et formalisation du projet d'intervention. | <p>- Compétence 1 -</p> <p>Evaluer une situation et élaborer un diagnostic ostéopathique</p> <p>C1.1 Conduire un entretien permettant de recueillir les informations nécessaires</p> <p>C1.2 Analyser les demandes de la personne, les données du dossier, les antécédents et les caractéristiques des symptômes et prendre en compte les traitements en cours</p> <p>C1.3 Réaliser les examens physiques appropriés</p> <p>C1.4 Evaluer la mobilité des différentes articulations et les caractères physiques des tissus</p> <p>C1.5 Evaluer les troubles fonctionnels</p> <p>C1.6 Evaluer la douleur et en rechercher les causes en prenant en compte l'ensemble de la personne et de son environnement</p> <p>C1.7 Identifier les situations nécessitant l'intervention d'un médecin ou d'un autre professionnel médical et celles pouvant justifier l'intervention d'un autre professionnel</p> <p>C1.8 Identifier l'intérêt d'une démarche pluri professionnelle en fonction de la situation</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Evaluations écrites de synthèses de cas cliniques à partir des connaissances développées dans les cours des UE concernés en particulier dans les domaines 2, 4 et 5 : l'identification des situations nécessitant une réorientation pour avis médical sont vérifiées. Des épreuves écrites de type rédactionnelles ou QCM sont réalisées afin de s'assurer de la bonne maîtrise des signes cliniques (sémiologie). • Evaluations écrites ou orales d'études de cas cliniques permettant la construction d'une anamnèse adaptée, la restitution des informations de la personne, l'élaboration d'un diagnostic d'opportunité puis fonctionnel et la construction d'un raisonnement clinique et son argumentation. Les évaluations sont adaptées aux personnes en situation de handicap individuellement et progressivement (par exemple : temps supplémentaire, utilisation d'un support numérique, format | <p>Le déroulement de l'entretien est adapté à la situation</p> <p>Les demandes et les attentes de la personne sont prises en compte</p> <p>Les données du dossier de la personne sont prises en compte</p> <p>Les éléments significatifs liés à la personne et à son environnement sont identifiés</p> <p>Les antécédents et les traitements en cours sont pris en compte</p> <p>Les caractéristiques des troubles sont identifiées</p> <p>La douleur est évaluée sur les plans quantitatif et qualitatif</p> <p>Les informations recueillies sont en adéquation avec le motif de la consultation</p> <p>Les informations sont justes et fiables, vérifiées par la diversité des sources et le croisement des données</p> <p>Les comportements et situations à risque pour la santé sont identifiés</p> <p>Le recueil des informations est réalisé dans le respect de l'intimité de la personne et de la confidentialité</p> <p>Le choix et la chronologie des tests de l'examen physique sont expliqués</p> <p>La contre-indication à</p> |
|--|---|--|--|

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT

| | | | |
|--|---|--|---|
| | <p>C.1.9 Discerner les éléments du ressort de l'ostéopathe</p> <p>C.1.10 Elaborer un diagnostic ostéopathique</p> | <p>du texte adapté aux troubles des apprentissages, espace adapté)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en situation de diagnostic ostéopathique : Mise en œuvre des tests et techniques Argumentation des tests, du diagnostic et des techniques • Mise en situation professionnelle : L'Etudiant est mis en situation professionnelle en accueillant la personne, en menant l'interrogatoire afin de recueillir la demande de la personne, les informations nécessaires à une éventuelle intervention ostéopathique ainsi que les conditions de cette intervention. L'étudiant construit un raisonnement clinique à partir des informations recueillies lors des étapes d'anamnèse et de tests et d'examen clinique et afin d'être en mesure de décider la poursuite de la prise en charge, ou l'intérêt d'une démarche pluri professionnelle. L'étudiant s'accorde à chaque situation singulière du patient, | <p>l'intervention ostéopathique est identifiée</p> <p>Les dysfonctions somatiques sont mises en évidence</p> <p>L'analyse des informations recueillies au cours des différentes évaluations est cohérente</p> <p>L'évaluation des dysfonctions est réalisée au regard des références existantes</p> <p>Les liens sont établis entre les résultats de l'évaluation et les motifs de la consultation</p> <p>Les relations entre les différentes dysfonctions sont identifiées et hiérarchisées</p> <p>Les situations nécessitant une réorientation de la personne sont identifiées</p> <p>Les situations nécessitant une démarche pluridisciplinaire sont identifiées</p> <p>L'opportunité d'une prise en charge ostéopathique est déterminée</p> <p>Les régions anatomiques à traiter sont identifiées</p> <p>Le raisonnement est logique et argumenté</p> <p>Le diagnostic ostéopathique posé fait le lien entre les éléments</p> |
|--|---|--|---|

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT

| | | | |
|--|--|---|--|
| | | <p>notamment en situation de handicap, en adaptant son entretien et son examen physique à la situation du patient. L'étudiant renseigne le dossier numérique du patient dans la partie « diagnostic ostéopathique ».</p> <ul style="list-style-type: none">• Mise en situation de diagnostic ostéopathique. Pour cela, l'étudiant reprend un dossier d'un patient qu'il a pris en charge pour en faire l'analyse et formaliser un diagnostic ostéopathique. | <p>recueillis et analysés et les références professionnelles dans le domaine</p> |
|--|--|---|--|

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT

| | | | |
|--|---|---|---|
| | <p style="text-align: center;">- Compétence 2 - Concevoir et conduire un projet d'intervention ostéopathique</p> <p>C. 2.1- Elaborer une stratégie d'intervention ostéopathique adaptée à la personne et à son contexte environnemental</p> <p>C.2.2- Choisir les techniques manuelles appropriées à la personne, à son modèle fonctionnel et à ses troubles en tenant compte de l'équilibre bénéfique / risque</p> <p>C. 2.3 - Déterminer le rythme et le nombre de consultations nécessaires en fonction de la personne, de sa demande, des effets attendus et des objectifs de la prise en charge</p> <p>C. 2.4 - Expliquer le projet d'intervention ostéopathique, et recueillir le consentement de la personne.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Evaluations écrites ou orales d'études de cas cliniques permettant l'organisation du projet d'intervention ostéopathique. Les évaluations sont adaptées aux personnes en situation de handicap individuellement et progressivement (par exemple : temps supplémentaire, utilisation d'un support numérique, format du texte adapté aux troubles des apprentissages, espace adapté) • Mise en situation professionnelle : L'étudiant construit un projet thérapeutique adapté et argumenté qu'il présente au patient et qu'il valide avec le formateur enseignant ostéopathe diplômé depuis plus de cinq ans. L'étudiant s'accorde à chaque situation singulière du patient, notamment en situation de handicap, en adaptant son entretien et son examen physique à la situation du patient. L'étudiant renseigne le dossier numérique du patient dans la partie « projet d'intervention ostéopathique ». | <p>Le projet est en adéquation avec le diagnostic ostéopathique et la situation de la personne</p> <p>Le projet et le programme d'intervention prennent en compte les conclusions du diagnostic ostéopathique</p> <p>La planification des interventions est pertinente</p> <p>Le projet comporte des objectifs, des actions, des critères et modes d'évaluation</p> <p>Les actions prévues sont en adéquation avec le contexte d'intervention</p> <p>Les choix et les priorités sont expliqués et justifiés</p> <p>Les adaptations nécessaires sont argumentées</p> |
|--|---|---|---|

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT

- Mise en situation de projet thérapeutique. Pour cela, l'étudiant reprend un dossier d'un patient qu'il a pris en charge pour en faire l'analyse et formaliser une prise en charge répondant au diagnostic ostéopathique.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT

| | | | |
|--|---|---|---|
| <p style="text-align: center;">Activité 3 :</p> <p style="text-align: center;">Intervention ostéopathique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre des règles en matière d'hygiène et de sécurité - Mise en œuvre du traitement ostéopathique par des gestes adaptés et contrôlés - Surveillance des réactions de la personne durant l'intervention ostéopathique - Suivi des résultats du traitement ostéopathique et adaptation du projet d'intervention - Conseils à la personne : activité gestuelle, posture, hygiène de vie, prise en charge par un autre professionnel | <p style="text-align: center;">- Compétence 2 -</p> <p style="text-align: center;">Concevoir et conduire un projet d'intervention ostéopathique</p> <p>C. 2.5 - Identifier les critères permettant d'apprécier l'efficacité du traitement ostéopathique</p> <p>C. 2.6 : Formaliser un suivi des interventions</p> <p>C. 2.7 - Evaluer l'efficacité du traitement ostéopathique en suivant l'évolution dans le temps des résultats obtenus</p> <p>C. 2.8 - Adapter la stratégie d'intervention en fonction de cette évaluation</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Evaluations écrites ou orales d'études de cas cliniques permettant l'adaptation du projet d'intervention ostéopathique. Les évaluations sont adaptées aux personnes en situation de handicap individuellement et progressivement (par exemple : temps supplémentaire, utilisation d'un support numérique, format du texte adapté aux troubles des apprentissages, espace adapté) • Mise en situation professionnelle : L'étudiant réalise une prise en charge adaptée et argumentée qu'il présente au patient, qu'il valide avec le formateur enseignant ostéopathe diplômé depuis plus de cinq ans, qu'il réalise sous la supervision du formateur enseignant ostéopathe diplômé depuis plus de cinq ans et dont il évalue l'efficacité. L'étudiant s'accorde à chaque situation singulière du patient, notamment en situation de handicap, en adaptant sa prise en charge à la situation du patient. L'étudiant renseigne le dossier | <p>Les finalités de l'intervention sont identifiées</p> <p>Les objectifs sont cohérents avec les finalités de l'intervention</p> <p>Les risques liés à l'intervention sont identifiés et le rapport bénéfice / risque évalué</p> <p>Le projet proposé est expliqué et argumenté</p> <p>Les objectifs et les actions proposées sont expliqués à la personne</p> <p>Le rapport bénéfice / risque est expliqué à la personne</p> <p>Les réactions de la personne sont prises en compte</p> |
|--|---|---|---|

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT

| | | | |
|--|--|---|--|
| | | numérique du patient dans la partie « projet d'intervention » | |
|--|--|---|--|

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT

| | | | |
|--|---|--|---|
| | <p style="text-align: center;">Compétence 3 : Réaliser une intervention ostéopathique</p> <p>C 3.1 Mettre en œuvre les techniques appropriées de manipulation et de mobilisation</p> <p>C 3.2 Repérer les risques liés à la mise en œuvre de l'intervention ostéopathique</p> <p>C.3.3 Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité</p> <p>C.3.4 Evaluer les résultats du traitement ostéopathique mis en œuvre</p> <p>C.3.5 Adapter l'intervention ostéopathique à l'évolution des troubles de la personne</p> <p>C.3.8 : Identifier les situations d'urgence et prendre les mesures appropriées</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Participation active à la formation de gestes et soins d'urgence. • Mise en situation de diagnostic ostéopathique lors d'épreuves de pratiques dans les domaines 4 et 5 : Mise en œuvre des tests et techniques Argumentation des tests, du diagnostic et des techniques Les évaluations sont adaptées aux personnes en situation de handicap individuellement et progressivement (par exemple : temps supplémentaire, utilisation d'un support numérique, format du texte adapté aux troubles des apprentissages, espace adapté) • Mise en situation professionnelle : L'Etudiant est mis en situation professionnelle en réalisant une intervention adaptée à la situation clinique. L'étudiant renseigne le dossier numérique du patient dans la partie « intervention ostéopathique ». | <p>Les indications et les contre-indications absolues et relatives sont systématiquement identifiées</p> <p>Les gestes sont adaptés à la personne et à ses troubles fonctionnels</p> <p>Les techniques de manipulation sont mises en œuvre conformément aux références professionnelles</p> <p>Les techniques de mobilisation sont mises en œuvre conformément aux références professionnelles</p> <p>Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées</p> <p>La traçabilité de l'intervention est assurée</p> <p>Toute action est expliquée à la personne</p> <p>Les risques liés à la mise en œuvre des interventions ostéopathiques sont identifiés et expliqués</p> <p>Les interdictions et limitation d'intervention liées à la réglementation sont respectées</p> <p>Les réactions de la personne sont surveillées et analysées durant le traitement ostéopathique</p> |
|--|---|--|---|

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT

| | | | |
|--|--|--|--|
| | | <p>Les étudiants de tous niveaux sont mis en situation professionnalisante par des épreuves pratiques en binôme, afin de s'assurer de la bonne maîtrise de la gestuelle technique utilisée en consultation clinique.</p> | <p>Les effets du traitement ostéopathique sont identifiés de manière appropriée Les mesures pertinentes sont déterminées en cas de réactions non souhaitées La douleur est évaluée et une réponse appropriée est mise en œuvre L'adaptation des gestes en fonction de l'évaluation des résultats est expliquée Les situations d'urgence sont repérées Les mesures d'urgence à mettre en œuvre dans différentes situations d'urgence sont identifiées et expliquées</p> |
|--|--|--|--|

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT

| | | | |
|---|---|--|--|
| <p style="text-align: center;">Activité 4 :</p> <p style="text-align: center;">Organisation des activités et gestion de l'information</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparation, organisation et planification des interventions - Enregistrement et suivi des données permettant la traçabilité des interventions ostéopathiques - Echange avec les professionnels de santé avec les moyens adaptés - Rédaction de courriers et de comptes rendus | <p>Compétence 3 : Réaliser une intervention ostéopathique</p> <p>C.3.6 : Assurer la traçabilité des interventions en ostéopathie</p> <p>C.3.7 : Transmettre les informations nécessaires dans le cadre d'une prise en charge pluri professionnelle</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Mise en situation professionnelle : Les étudiants sont mis en situation professionnelle lors d'une consultation d'1 heure afin d'enregistrer les informations sur un dossier patient numérique (CNIL). Selon les circonstances, l'étudiant peut être amené à réorienter le patient et à transmettre les informations utiles par la rédaction d'un courrier remis en mains propres au patient. Les évaluations sont adaptées aux personnes en situation de handicap individuellement et progressivement (par exemple : temps supplémentaire, utilisation d'un support numérique, format du texte adapté aux troubles des apprentissages, espace adapté) | <p>La traçabilité de l'intervention est assurée. Toutes les informations nécessaires sont indiquées sur le support adapté Les informations indiquées sont exactes Les informations nécessaires sont remises à la personne, en fonction des situations, dans le cadre d'une prise en charge pluri professionnelle</p> |
| | <p>Compétence 6 : Gérer un cabinet</p> <p>C.6.9 - Organiser les plannings, les rendez-vous et la répartition des activités</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Mise en situation professionnelle : Les étudiants sont mis en situation professionnelle en assurant l'accueil téléphonique, la prise de rendez-vous, l'élaboration de courriers et la gestion des urgences du jour. | <p>Les plannings de rendez-vous sont respectés Les documents administratifs sont à jour</p> |

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT

| | | | |
|--|---|--|--|
| <p style="text-align: center;">Activité 5 :</p> <p>Gestion de l'activité professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion administrative d'un cabinet - Gestion du personnel d'un cabinet - Gestion des dossiers administratifs, archivage - Gestion des matériels et des locaux | <p style="text-align: center;">Compétence 6 : Gérer un cabinet</p> <p>C. 6.1. Choisir un mode d'exercice</p> <p>C. 6.2. Élaborer et gérer un budget</p> <p>C. 6.3. Établir, suivre, archiver les éléments de gestion administrative et comptable</p> <p>C. 6.4. Mettre en œuvre les mesures nécessaires à l'hygiène et la sécurité des locaux, des installations et des matériels et assurer leur évaluation</p> <p>C. 6.5. Organiser l'espace professionnel</p> <p>C. 6.6. Choisir du matériel adapté à la structure et aux activités</p> <p>C. 6.7. Organiser les achats, la maintenance, la traçabilité et la gestion des stocks des matériels et consommables</p> <p>C. 6.8. Organiser et contrôler la gestion des déchets dans le respect des règles et des procédures</p> <p>C. 6.10. Appliquer la réglementation liée à la gestion de personnel</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Mise en situation professionnelle : Les étudiants sont mis en situation professionnelle portant sur la maîtrise des activités de gestion administrative et logistique afin d'assurer la tenue du box de consultation, la gestion des stocks, le respect des normes d'hygiène et de confidentialité, et la gestion des déchets. • Projet d'installation professionnelle : Les étudiants de 5A réalisent un dossier d'installation professionnelle en étant accompagné par un Coordinateur Pédagogique, afin de faciliter leur installation professionnelle. • Evaluations écrites de gestion, droit, éthique. Les connaissances de l'étudiant concernant la réglementation administrative et logistique d'un cabinet libéral sont vérifiées. Des animations en petits groupes d'ateliers sont réalisées, et une épreuve écrite est organisée afin de s'assurer de la bonne maîtrise des modalités et des étapes | <p>Les informations nécessaires sont identifiées : réglementation, démarches, ...</p> <p>La structure et le fonctionnement d'un budget sont identifiés - Les éléments devant figurer dans un bilan comptable sont identifiés</p> <p>Les documents administratifs sont mis à jour de manière régulière et rigoureuse</p> <p>Les équipements et matériels nécessaires au fonctionnement sont identifiés - Les règles de sécurité, d'hygiène et d'accessibilité en vigueur sont appliquées - L'organisation des lieux est fonctionnelle - Les matériels et locaux sont maintenus en bon état de fonctionnement selon les règles d'usage et les réglementations en vigueur</p> <p>La réglementation liée à la gestion du personnel est identifiée et expliquée</p> |
|--|---|--|--|

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT

| | | | |
|--|--|--|--|
| | | d'installation, notamment concernant les situations de handicap. | |
|--|--|--|--|

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT

| | | | |
|---|---|---|--|
| <p style="text-align: center;">Activité 6 :</p> <p style="text-align: center;">Veille professionnelle et formation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Actualisation de connaissances et documentation professionnelle - Participation à des formations continues, séminaires, congrès - Participation à des activités de formation - Participation à des démarches d'évaluation des pratiques professionnelles - Participation à des travaux de recherche professionnelle. | <p style="text-align: center;">Compétence 5 : Analyser sa pratique professionnelle et traiter des données scientifiques et professionnelles</p> <p>C.5.1- Identifier les ressources documentaires nécessaires et utiliser des bases de données actualisées</p> <p>C.5.2- Questionner, traiter, analyser des données scientifiques et/ou professionnelles</p> <p>C.5.3- Interpréter et utiliser les données contenues dans des publications nationales et internationales</p> <p>C.5.4- Observer, formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle</p> <p>C.5.5- Analyser sa pratique professionnelle au regard des références professionnelles et des évolutions</p> <p>C.5.6- Evaluer la mise en œuvre de ses interventions au regard des principes de qualité, de sécurité, et de satisfaction de la personne</p> <p>C.5.7- Identifier les améliorations possibles et les mesures de réajustement de sa pratique</p> <p>C.5.8- Confronter sa pratique professionnelle à celle de ses pairs, de l'équipe ou d'autres professionnels</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Evaluations écrites ou orales sur les méthodologies de recherche, d'analyse de pratiques, de communication, et d'anglais scientifique Les évaluations sont adaptées aux personnes en situation de handicap individuellement et progressivement (par exemple : temps supplémentaire, utilisation d'un support numérique, format du texte adapté aux troubles des apprentissages, espace adapté) • Synthèse bibliographique : Les étudiants de 3A réalisent une synthèse bibliographique autour d'une thématique choisie en respectant la méthodologie de recherche (UE 6.1). • Projet de mémoire : Les étudiants de 4A réalisent un projet de mémoire avec une méthode adaptée autour d'une thématique choisie en respectant la méthodologie de recherche (UE 6.2). • Mémoire : | <p>Toutes les données scientifiques et professionnelles appropriées sont recherchées</p> <p>La sélection des données est pertinente</p> <p>L'analyse de l'ensemble des données recueillies est pertinente</p> <p>Le raisonnement utilisé et la démarche d'analyse des informations sont expliqués</p> <p>La pratique professionnelle est analysée au regard des références professionnelles</p> <p>Les éléments devant être pris en compte dans l'évaluation des interventions sont identifiés et explicités : réglementation, références professionnelles, principes de qualité, d'ergonomie, de sécurité, d'hygiène, de traçabilité, satisfaction des bénéficiaires, ...</p> <p>Les informations permettant de mener la démarche d'évaluation sont repérées et les modalités identifiées</p> <p>La démarche d'analyse de l'intervention et le raisonnement sont formalisés et logiques</p> <p>Les axes d'évolution sont identifiés : formation professionnelle à développer,</p> |
|---|---|---|--|

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT

| | | | |
|--|--|--|---|
| | <p>C.5.9- Identifier les domaines de formation professionnelle et personnelle à développer</p> <p>C.5.10- Rédiger et présenter des documents professionnels en vue de communication orale et/ou écrite</p> | <p>Les étudiants de 5A réalisent un mémoire avec une méthode adaptée autour d'une thématique choisie en respectant la méthodologie de recherche et le présentent à l'oral devant un jury. Pour ce faire, l'étudiant est accompagné par un Directeur de Mémoire et encadré par la Commission des Mémoires.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyses de pratique professionnelle : L'étudiant de 5A analyse ses compétences professionnelles par une auto-évaluation et hétéro-évaluation (formateur ostéopathe) de sa pratique, au moyen d'un support d'analyse de pratique professionnelle intégré dans le dossier clinique, portant sur les améliorations apportées à distance d'une consultation désignée, afin de l'aider à | <p>domaines d'intervention sur lesquels les efforts doivent porter, informations à rechercher, ... Les analyses de situations sont présentées et argumentées en utilisant un vocabulaire professionnel Les propositions d'amélioration de sa pratique sont justifiées et adaptées. Des moyens d'amélioration de sa pratique sont recherchés, mis en place et des critères pour en mesurer l'impact sont utilisés.</p> |
|--|--|--|---|

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT

| | | | |
|--|--|--|--|
| | | <p>identifier et définir les domaines de formation à consolider. Une synthèse de progression est réalisée en cours d'année par un psychologue compétente en analyses de pratique ; cette synthèse validant l'UE 7.4.</p> <p>Les connaissances des étudiants relatives aux méthodologies de recherche, d'analyse de pratiques, de communication, et d'anglais scientifique sont vérifiées. Des épreuves écrites de type rédactionnelle ou QCM sont réalisées.</p> | <ul style="list-style-type: none">• Les propositions d'amélioration de sa pratique sont justifiées et adaptées• Des moyens d'amélioration de sa pratique sont recherchés mis en place ainsi que des critères pour en mesurer l'impact |
|--|--|--|--|